



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Cinquante-neuvième session
24-30 avril 2002
Bangkok

**QUESTIONS ET FAITS ÉMERGENTS AU NIVEAU RÉGIONAL:
GESTION DE LA MONDIALISATION**

(Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire)

**RAPPORT DU COMITÉ DES TRANSPORTS, DES COMMUNICATIONS,
DU TOURISME ET DU DÉVELOPPEMENT INFRASTRUCTUREL
SUR SA QUATRIÈME SESSION**

RÉSUMÉ

La quatrième session du Comité des transports, des communications, du tourisme et du développement infrastructurel s'est tenue à Bangkok du 13 au 15 novembre 2002. Cette session a suscité une forte participation et beaucoup d'intérêt, comme en témoigne la présence de 115 représentants de 27 pays membres, de 19 organisations concernées, appartenant ou non au système des Nations Unies, et du secteur privé. Elle a été ouverte par le Vice-Ministre thaïlandais des transports.

À l'issue de cette session, les gouvernements de la région de l'Asie et du Pacifique se sont mis d'accord sur une série de recommandations visant à assurer le développement durable des transports. Fait important, ils ont réaffirmé leur attachement et leur appui à la Déclaration de Séoul sur le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique, y compris la phase II du Programme d'action régional (2002-2006) du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique. À cet égard, les membres ont demandé que, dans son programme d'activités, le secrétariat accorde un rang élevé de priorité à la mise en place d'un système de transport intermodal international en Asie.

En ce qui concerne le développement du tourisme, les membres ont exprimé leur attachement et leur soutien à l'égard du Plan d'action pour un développement touristique viable dans la région de l'Asie et du Pacifique. Ils ont aussi reconnu que le Réseau des instituts Asie-Pacifique d'enseignement et de formation touristiques était un mécanisme efficace pour promouvoir la coopération en matière de valorisation des ressources humaines dans le secteur touristique.

La Commission est invitée à examiner les principales conclusions et décisions et adopter les recommandations qui lui sont soumises dans le présent document. Elle pourrait en outre donner au secrétariat des orientations quant à l'application des recommandations.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. QUESTIONS APPELANT UNE DÉCISION DE LA COMMISSION OU PORTÉES À SON ATTENTION	1
A. Recommandations soumises à la Commission.....	1
B. Principales conclusions et décisions dont la Commission est invitée à prendre note ..	2
II. TRAVAUX DU COMITÉ	2
A. Application du Programme d'action régional pour la phase II (2002-2006) du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique.....	2
B. Développement des infrastructures de transport terrestre en Asie	3
C. Intégration et facilitation des transports dans la région de la CESAP	8
D. Plan d'action pour un développement touristique viable dans la région de l'Asie et du Pacifique et renforcement du Réseau des instituts Asie-Pacifique d'enseignement et de formation touristiques (APETIT)	9
E. Exécution du programme de travail pour 2002-2003	12
F. Organisation des activités futures relatives à la gestion de la mondialisation dans le cadre du nouvel appareil de conférence de la Commission	13
G. Questions diverses	14
H. Adoption du rapport	14
III. ORGANISATION DE LA RÉUNION	14
A. Ouverture, durée et organisation de la session	14
B. Participation	16
C. Élection du bureau.....	17
D. Ordre du jour	17
<i>Annexe.</i> Liste des documents	18

I. QUESTIONS APPELANT UNE DÉCISION DE LA COMMISSION OU PORTÉES À SON ATTENTION

A. Recommandations soumises à la Commission

1. Le Comité a approuvé le Plan d'action pour la phase VI du projet relatif au développement des infrastructures de transport terrestre en Asie (DITTA) (2004-2005).
2. Il a pris note des progrès réalisés dans la rédaction de l'accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie par la réunion de travail sur la Route d'Asie tenue à Bangkok les 11 et 12 novembre 2002. Il a recommandé de tenir une réunion intergouvernementale ad hoc au cours du deuxième semestre de 2003 afin d'examiner et adopter cet accord. Notant que des pays membres souhaitaient y devenir parties, il a recommandé que la cérémonie de signature ait lieu au cours de la soixantième session de la Commission, à Shanghai (Chine), en 2004.
3. Il a recommandé de donner priorité à l'organisation de parcours de démonstration de trains-blocs conteneurisés dans le Couloir Nord du Chemin de fer transasiatique
4. Il a demandé au secrétariat d'instituer un groupe de travail du Chemin de fer transasiatique et d'examiner et actualiser le réseau du Chemin de fer transasiatique pour l'ensemble de l'Asie.
5. Il a également demandé au secrétariat de faire en sorte de définir rapidement le réseau intégré de transport intermodal international de manière à améliorer les services de transport.
6. Il lui a aussi demandé d'effectuer une étude en vue de compiler et d'examiner les accords en vigueur et les projets d'accord dans la région ainsi que les conventions internationales relatives à la facilitation des transports, et de faire des propositions en vue d'une harmonisation régionale.
7. Vu l'importance accordée aux partenariats public-privé, il a demandé de donner priorité à cette question dans le programme de travail du secrétariat.
8. Il a souligné que le tourisme devait continuer d'avoir priorité dans le programme de travail et il a engagé le secrétariat à intensifier ses activités dans ce secteur.
9. Il a apporté son plein appui au Plan d'action pour un développement touristique viable dans la région de l'Asie et du Pacifique et s'est à nouveau prononcé en faveur de sa mise en œuvre.
10. Il a demandé au secrétariat de faire tout son possible pour aider le Réseau des instituts Asie-Pacifique d'enseignement et de formation touristiques (APETIT) à fonctionner efficacement.
11. Il a demandé au secrétariat d'organiser et d'exécuter des programmes de formation pour le renforcement des capacités dans le domaine du développement international des transports et du tourisme.

B. Principales conclusions et décisions dont la Commission est invitée à prendre note

12. Le Comité a fait siennes les recommandations contenues dans le rapport de la réunion d'experts sur le développement du réseau de la Route d'Asie tenue en mai 2002 à Bangkok.

13. Il a en outre demandé au secrétariat, ainsi qu'à tous les pays membres concernés, de favoriser la participation de la République populaire démocratique de Corée aux réunions futures du Comité directeur concernant la planification et la réalisation des parcours de démonstration des trains-blocs conteneurisés dans le Couloir Nord du Chemin de fer transasiatique.

II. TRAVAUX DU COMITÉ

A. Application du Programme d'action régional pour la phase II (2002-2006) du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique

(Point 4 de l'ordre du jour)

14. Le Comité était saisi du document E/ESCAP/CTCTID(4)/1 et du document d'information CTCTID(4)/INF.1. Il a réaffirmé son attachement et son plein appui à la Déclaration de Séoul sur le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique, en particulier au Programme d'action régional pour la phase II (2002-2006) du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique.

15. Il a remercié le secrétariat des progrès accomplis dans l'exécution des activités au titre de la phase II du Programme. Il a insisté sur la nécessité de sélectionner les projets en fonction des besoins des pays, des priorités de la région et dans le cadre d'approches concrètes fondées sur les résultats, et il a souligné le rôle majeur d'un engagement et d'une participation active des pays membres pour la bonne exécution du Programme.

16. Il a demandé de traiter prioritairement dans le programme d'activités du secrétariat la mise en place d'un réseau intégré de transport multimodal international en Asie.

17. Il a noté l'augmentation de la demande de capacité en matière d'infrastructures des transports dans les pays membres. Les représentants de la République islamique d'Iran ont exposé en détail l'évolution des gisements de gaz iraniens et l'augmentation prévue des capacités de la marine marchande en matière d'exploitation de gaz distillé et de gaz naturel liquéfié provenant de ces gisements et destinés aux pays de la région. À propos du développement portuaire, la délégation a indiqué que la capacité de trafic conteneurisé des ports iraniens avait dépassé les prévisions retenues dans l'étude CESAP-PNUD, et elle a demandé au secrétariat d'actualiser ses projections. Le Comité a pris note aussi que de très importants projets de développement en rapport avec le Programme d'action régional pour la phase II avaient commencé dans beaucoup de pays membres, et il a relevé en particulier certains projets en cours en Fédération de Russie, en Inde et en République islamique

d'Iran, projets tendant à augmenter la capacité et l'efficacité des liaisons de transport national et régional. Il a pris note en outre avec intérêt des actions menées par les pays membres pour conclure des accords-cadres sur le transport de transit.

18. Il s'est félicité de ce que faisait le secrétariat pour aider les pays membres à mettre en commun l'information relative à l'application du Programme d'action régional: il s'agissait par exemple du développement du site Web de la CESAP, des préparatifs de la publication *Review of Development in Transport in the ESCAP Region* et de la rédaction d'un «Statistical Abstract of Transport in Asia and the Pacific» (figurant dans le document d'information). Le Comité a approuvé les activités du secrétariat mentionnées dans le document.

19. Il a pris note avec intérêt des mesures que prenaient les pays membres pour promouvoir la participation du secteur privé dans le secteur des transports (mise en place d'un environnement incitatif, développement institutionnel, renforcement des capacités). Vu l'accent mis sur les partenariats public-privé, il a demandé de donner priorité à cet aspect dans le programme de travail du secrétariat. Il a approuvé aussi les activités portant sur le développement et la logistique maritimes et portuaires.

20. Il a reconnu qu'il fallait d'urgence améliorer la sécurité routière et s'est dit très en faveur des activités menées par le secrétariat dans le cadre du Programme d'action régional, en particulier s'agissant de la constitution de la Base de données Asie-Pacifique sur les accidents de la route. Il appréciait que le Gouvernement indien soutienne ce projet.

21. Le Comité a engagé les donateurs et les institutions financières à continuer d'appuyer les programmes visant à améliorer l'infrastructure et les services de transport dans la région.

B. Développement des infrastructures de transport terrestre en Asie

(Point 5 a) de l'ordre du jour)

22. Le Comité, saisi des documents E/ESCAP/CTCTID(4)/2 et E/ESCAP/CTCTID(4)/3, a renouvelé son appui au projet DITTA et a jugé prioritaire le projet relatif au Programme d'action régional pour la phase II du Plan d'action de New Delhi. Il a approuvé le projet de plan d'action pour la phase VI (2004-2005) du projet DITTA. À ce propos, il a noté qu'il importait de progresser dans la réalisation des parcours de démonstration dans le Couloir Nord du Chemin de fer transasiatique afin d'inciter les donateurs à continuer d'apporter leur soutien.

23. Il a réitéré qu'il importait de mettre en œuvre la résolution 52/9 de la Commission, en date du 24 avril 1996, relative aux ponts terrestres en Asie et entre l'Asie et l'Europe et au développement des liaisons de transport entre l'Asie et l'Europe; il s'est félicité que le secrétariat apporte un appui actif aux pays membres. Plus précisément, il était conscient que le projet DITTA, dans ses composantes Route d'Asie (RA) et Chemin de fer transasiatique (CFTA), constituait un cadre idéal pour la

coopération régionale et sous-régionale. Il a rappelé l'importance de la coopération avec les organisations internationales et sous-régionales dans la mise en œuvre des activités DITTA.

24. Il était satisfait des progrès réalisés en ce qui concernait la définition du réseau de la Route d'Asie, et il a approuvé les recommandations contenues dans le rapport de la Réunion d'experts sur le développement du réseau de la Route d'Asie (Bangkok, mai 2002).

25. Il a souligné l'importance du travail accompli par les pays membres pour construire les tronçons manquants et améliorer les itinéraires de la Route d'Asie sur leur territoire. Il a notamment pris acte avec grand intérêt des renseignements fournis par l'Arménie, le Bangladesh, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde, la République islamique d'Iran, le Kazakhstan, la Mongolie, le Pakistan et le Viet Nam. Il a pris note aussi de l'information détaillée fournie par des pays comme l'Inde, la République islamique d'Iran et le Pakistan au sujet de leurs programmes visant à porter les itinéraires de la Route d'Asie à quatre voies ou plus.

26. Il était d'avis que relier les réseaux routiers et ferroviaires du Nord et du Sud de la péninsule coréenne contribuerait énormément à faire progresser le développement et la coopération économiques en Asie, en permettant la circulation fluide des personnes et des biens en Asie du Nord-Est grâce au réseau de liaisons terrestres entre la Chine, la Fédération de Russie, le Kazakhstan et la Mongolie, et a exprimé son soutien actif au rétablissement de la section qui avait été rompue dans la péninsule coréenne.

27. Il s'est félicité de l'approbation officielle par le Gouvernement chinois d'itinéraires existants et d'itinéraires potentiels, longs de plus de 26 000 km au total, devant faire partie du réseau de la Route d'Asie, et du fait que les itinéraires approuvés comportaient de nouveaux tracés assurant des liaisons avec les pays et ports maritimes voisins. Il a noté que le plan relatif aux itinéraires approuvés allait être soumis au secrétariat par le canal du Représentant permanent de la Chine auprès de la Commission. La Chine a demandé que le secrétariat révise la liste des itinéraires du réseau de la Route d'Asie et la carte en tenant compte du plan chinois. Le représentant de la Chine a précisé que la formalisation du réseau de la Route d'Asie relevait d'un processus ouvert nécessitant de réviser périodiquement le réseau en tant que de besoin, cela dans le cadre de consultations et sur la base d'un consensus entre les pays directement concernés. Le Comité a noté en outre que la Chine était prête à participer activement à la rédaction de l'accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie.

28. Le Comité a pris acte de la mise au point de Singapour sur l'état de la situation quant au projet malaisien de changements dans la numérotation de l'itinéraire de la Route d'Asie reliant les deux pays. Il a aussi noté la position de Singapour selon laquelle le tracé de l'itinéraire RA 2 par la chaussée de Johor Bahru et le secteur de Woodlands devrait être conservé. Néanmoins, pour répondre aux préoccupations malaisiennes concernant le nouveau tracé des routes en Malaisie, Singapour a proposé le raccordement de l'itinéraire RA 2 à Senai Utara avec Singapour en passant par Tanjung Kupang.

29. Vu l'évolution favorable de la situation quant à l'établissement des liaisons de transport dans la péninsule coréenne, le Comité a demandé au secrétariat de favoriser la pleine participation de la République populaire démocratique de Corée aux activités concernant la Route d'Asie.

30. Il a pris acte de la proposition du Bangladesh, la même que celle de la réunion d'experts sur le développement de la Route d'Asie tenue en mai 2002 à Bangkok, visant à étendre la RA 41, Dhaka-Katchpur-Chittagong-Cox's Bazar-Teknaf, jusqu'à Yangon, et de la demande tendant à ce que le secrétariat facilite les échanges de vues sur ce sujet. La délégation du Bangladesh a expliqué l'importance de l'extension de la RA 41 de Teknaf à Yangon. Le Comité a également pris note de l'activité de programme de travail n°4.5.E de la Réunion ministérielle de la Coopération économique Bangladesh-Inde-Myanmar-Sri Lanka-Thaïlande (BIMST-EC), tenue en décembre 1997, qui demandait que soit entreprise une enquête/étude sur les liaisons routières entre Yangon (Myanmar) et Teknaf/Cox's Bazar (Bangladesh).

31. Il a pris note de la proposition de la République islamique d'Iran visant à désigner par un seul chiffre l'itinéraire RA 70.

32. Il s'est félicité des bons résultats de la Réunion d'experts au niveau décisionnel sur l'identification du réseau routier prioritaire et des besoins d'investissement en Asie du Nord-Est en vue du développement de la zone du Tumen, tenue en octobre 2002 à Oulan-Bator, et noté que l'étude commune CESAP-secrétariat du PNUD pour le Tumen donnerait un nouvel élan au développement du réseau routier en Asie du Nord-Est.

33. Il s'est félicité du travail accompli par le secrétariat pour actualiser la base de données sur la Route d'Asie, en invitant instamment les pays membres à fournir des informations et des statistiques à jour afin de la développer.

34. Il a noté les progrès faits dans la rédaction de l'accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie par la réunion de travail sur la Route d'Asie (Bangkok, 11 et 12 novembre 2002). Il a recommandé d'organiser une réunion intergouvernementale ad hoc au cours du deuxième semestre de 2003 pour examiner et adopter cet accord intergouvernemental. Relevant le souhait des pays membres de devenir parties à cet accord, il a recommandé d'organiser la cérémonie de signature au cours de la soixantième session de la Commission.

35. Il a noté qu'il importait de concilier les besoins, en ce qui concernait la signalisation, des pays parties à l'Accord européen sur les grandes routes de trafic international (1975) et qui étaient susceptibles de devenir parties à l'Accord international sur le réseau de la Route d'Asie, prenant note à cet égard des vœux de la Turquie.

36. Il a remercié le Gouvernement japonais de continuer à fournir un appui financier et sous forme de services d'expert pour le projet de la Route d'Asie et il a pris note avec plaisir que ce gouvernement envisageait de s'intégrer au réseau de la route d'Asie et de participer à l'Accord intergouvernemental.

37. Il a recommandé de donner priorité à la réalisation de parcours de démonstration de trains-blocs conteneurisés dans le Couloir Nord du Chemin de fer transasiatique, et il a noté que le Kazakhstan et la Mongolie étaient disposés à faciliter le trafic international de transit. Il s'est félicité qu'une première réunion du Comité directeur pour la planification et l'exécution de parcours de trains-blocs conteneurisés dans le Couloir Nord du Chemin de fer transasiatique se soit tenue en juin 2002 à Vladivostok (Fédération de Russie) et il a approuvé les mesures prises par le secrétariat pour aider à réaliser ces parcours de démonstration. Il importait de définir le calendrier et les paramètres de ces parcours de démonstration lors de la réunion du Comité directeur, qui devait avoir lieu en Chine au cours du premier semestre de 2003. Par ailleurs, le Comité a noté que la ligne transsibérienne était prête à assurer un trafic supplémentaire, en particulier depuis les couloirs du Chemin de fer transasiatique par l'Asie centrale et depuis la péninsule coréenne.

38. Il a demandé au secrétariat et à tous les pays membres concernés de favoriser la participation de la République populaire démocratique de Corée aux futures réunions du Comité directeur pour l'organisation des parcours de démonstration traversant la péninsule coréenne, dans le cadre du plan d'action pour la phase V du projet DITTA.

39. Il a apprécié les renseignements fournis par l'Arménie, le Bangladesh, la Chine, la Fédération de Russie, la République islamique d'Iran, le Kazakhstan, la Mongolie, et la République de Corée et le Viet Nam concernant les mesures prises par eux pour augmenter et moderniser leurs réseaux ferroviaires dans le cadre du Chemin de fer transasiatique.

40. Un grand nombre de composantes du réseau du Chemin de fer transasiatique avaient trouvé leur place dans les plans de développement nationaux – par exemple la liaison Bafq-Mashad, dans le cadre du troisième plan de développement de la République islamique d'Iran, ou encore les segments du réseau intégrés par le Gouvernement chinois à son dixième plan de développement quinquennal (2001-2005). Le Comité a relevé à cet égard que le Gouvernement chinois travaillait actuellement beaucoup sur trois formules possibles de connexion de son réseau aux tronçons du Chemin de fer transasiatique en place dans les pays voisins, priorité étant donnée à l'établissement de l'itinéraire dit «de l'Est» entre Kunming et Singapour par Hô Chi Minh-Ville, Phnom Penh et Bangkok. D'autre part, au Viet Nam, les plus hautes autorités gouvernementales travaillaient à compléter la liaison avec le Cambodge.

41. Le Comité s'est également félicité d'autres évolutions notables de la situation en Arménie, au Bangladesh et en République islamique d'Iran, évolutions qui allaient dans le sens de l'efficacité et d'une capacité opérationnelle accrue sur les itinéraires intégrés au réseau du Chemin de fer transasiatique.

42. Le Comité a demandé au secrétariat de développer son action en vue d'identifier et d'opérationnaliser des liaisons dans le Couloir Sud du Chemin de fer transasiatique, si possible en coopération avec l'Union internationale des chemins de fer.

43. Vu l'évolution notable de la situation ferroviaire dans la région, le Comité a demandé au secrétariat de mettre sur pied un groupe de travail du Chemin de fer transasiatique et d'examiner et actualiser le réseau du Chemin de fer transasiatique pour l'ensemble de l'Asie.

44. Il a insisté sur l'importance du projet des cinq commissions régionales des Nations Unies relatif à la mise en place de liaisons de transport interrégionales; il a demandé qu'on effectue des études sur le développement des liaisons de transport entre la région de la CESAP et la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), et qu'on mette en œuvre en temps voulu le programme commun CESAP-Commission économique pour l'Europe sur les liaisons de transport terrestre entre l'Asie et l'Europe. Le Comité a par ailleurs pris acte de la coopération qui existait entre l'Organisation de coopération économique (OCE) et le SPECA, avec l'encouragement qui était donné à la participation des membres de l'OCE aux activités du SPECA. Il s'est félicité de l'offre faite par la République islamique d'Iran d'assurer des liaisons de transit entre la région de la CESAP et celle de la CESAO.

45. Il a pris note avec intérêt des renseignements donnés par le Kazakhstan concernant ses activités d'appui au Programme PNUD d'aménagement de la Route de la soie, et du fait que ce pays jouait un rôle de chef de file dans le cadre du programme SPECA pour ce qui était de la facilitation des transports et du franchissement des frontières. Le Kazakhstan a invité les représentants à participer à la réunion de travail SPECA sur le transport et le franchissement des frontières qui devait se tenir du 25 au 27 novembre 2002 à Almaty, et il a annoncé qu'il accueillerait la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport de transit, prévue pour la première quinzaine d'octobre 2003 à Almaty. Évoquant les besoins des pays sans littoral, le Kazakhstan a demandé au secrétariat de faire bénéficier les pays d'Asie centrale et le SPECA de son assistance et de ses conseils dans le secteur des transports.

46. Le Comité a insisté sur la nécessité de l'intégration des réseaux de transport et de la connectivité entre les réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique, les ports maritimes, les ports fluviaux, les aéroports, les dépôts intérieurs de conteneurs et de fret: on pourrait ainsi mettre en place un réseau intégré de transport intermodal international. Il a demandé au secrétariat de faire en sorte de définir rapidement ce réseau intégré de manière à améliorer les services de transport. Il a en outre insisté sur la nécessité d'élaborer des paramètres de réseau ainsi qu'un calendrier d'exécution.

47. Il a noté en s'en félicitant l'offre faite par l'Institut asiatique pour le développement des transports de mettre à la disposition des pays membres de la CESAP sa grande expérience de la formulation de réseaux intermodaux intégrés.

C. Intégration et facilitation des transports dans la région de la CESAP

(Point 5 b) de l'ordre du jour)

48. Le Comité était saisi du document E/ESCAP/CTCTID(4)/4. Il a noté la complexité des questions de facilitation des transports décrites dans ce document. Des discussions et des accords bilatéraux faciliteraient considérablement la conclusion d'accords sous-régionaux et régionaux.

49. Le Comité a constaté que les membres et membres associés donnaient une grande importance à certains couloirs de transport. Il a souligné que la facilitation des transports devait aller de pair avec le développement de l'infrastructure des transports. Il a demandé au secrétariat d'aider les membres à mieux comprendre les conventions internationales et à être mieux sensibilisés aux avantages de l'accès à celles-ci. Il a toutefois constaté avec préoccupation les chevauchements qui existaient entre les accords de facilitation déjà en vigueur ou envisagés et a déploré le manque de coordination et d'harmonisation au stade de leur rédaction. Il a demandé au secrétariat d'entreprendre une étude pour collationner et examiner les accords en vigueur et à l'état de projet dans la région et les conventions internationales relatives à la facilitation des transports, et l'a prié de faire des propositions pour une harmonisation régionale. Il a accueilli favorablement la proposition de la Chine selon laquelle les pays et organisations intéressés devraient renforcer leur coopération pour éliminer les obstacles non physiques et faciliter le développement du transport intermodal intégré.

50. Il a demandé au secrétariat de continuer d'organiser des séminaires pour aider à faire mieux connaître les conventions énumérées dans la résolution 48/11 de la Commission, en date du 23 avril 1992, sur les modes de transport routier et ferroviaire sous l'angle de la facilitation, et a constaté que le secrétariat avait diffusé un questionnaire auprès des pays pour recenser les difficultés que les pays rencontrent dans l'accès aux conventions.

51. Il a noté l'importance du projet concernant un système intégré de transport international et de logistique pour l'Asie du Nord-Est et a demandé aux pays participants, à savoir la Chine, la Fédération de Russie, le Japon, la Mongolie, la République populaire démocratique de Corée et la République de Corée, de prêter assistance au secrétariat pour l'exécution du projet.

52. Le Comité a rappelé le rôle essentiel des transports maritimes et des ports dans le développement économique et commercial des pays de la région, notamment des pays insulaires, et demandé au secrétariat de poursuivre ses activités de développement des transports maritimes, des ports et de la logistique.

53. Constatant la croissance rapide, à l'époque récente, du trafic conteneurisé dans certains ports de la région, le Comité a demandé au secrétariat de revoir et de mettre à jour l'étude prévisionnelle sur les conteneurs à partir du Modèle de planification des politiques maritimes.

54. Estimant que la mondialisation s'accompagne d'avantages et de difficultés, il a prié le secrétariat d'organiser des activités qui fassent mieux comprendre les processus de l'OMC et les conséquences des négociations sur l'Accord général sur le commerce des services pour les activités maritimes et portuaires et pour la libéralisation des services aériens.

55. Il a prié le secrétariat d'organiser et d'exécuter des programmes de formation pour créer des capacités en matière de transport international aux échelons national et sous-régional. Il a pris note des demandes du Bangladesh, des Fidji, du Pakistan, de Sri Lanka et de l'OCE qui souhaitent participer au programme du secrétariat pour la valorisation des compétences, notamment aux activités de formation d'instructeurs pour les transitaires, les fournisseurs de transport multimodal et les prestataires de services logistiques.

56. Il a noté, en s'en félicitant, l'accord conclu entre l'Inde, la République islamique d'Iran et la Fédération de Russie sur le développement du couloir nord-sud reliant la République islamique d'Iran, à travers les ports de Bandar Abbas sur le golfe Persique et de Khazar sur la mer Caspienne, à l'Europe du Nord en passant par la Fédération de Russie et la région du Caucase, et étendant la liaison aux républiques d'Asie centrale. Il a noté aussi avec intérêt la possibilité que sept autres pays se joignent à l'accord.

57. Il a pris note avec satisfaction de la collaboration entre la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et la CESAP dans les domaines du transport multimodal, de la libéralisation des transports maritimes et des accords sous-régionaux sur les transports.

58. Il a constaté en s'en félicitant l'importance du projet commun exécuté par l'OCE, la CNUCED et la CESAP pour développer le transport multimodal international dans la sous-région de l'OCE. Il a aussi pris note des progrès substantiels accomplis par l'OCE dans la facilitation du transport et du commerce.

59. Le Comité a noté que l'Institut asiatique pour le développement des transports avait entrepris une étude sur la facilitation de la circulation transfrontalière des marchandises et des voyageurs dans la sous-région de l'Association sud-asiatique de coopération régionale et rédigé un projet d'accord sur le transport routier pour la sous-région et qu'il était prêt à partager son expérience à cet égard.

D. Plan d'action pour un développement touristique viable dans la région de l'Asie et du Pacifique et renforcement du Réseau des instituts Asie-Pacifique d'enseignement et de formation touristiques (APETIT)

(Points 5 c) et d) de l'ordre du jour)

60. Le Comité était saisi des documents E/ESCAP/CTCTID(4)/5, E/ESCAP/CTCTID(4)/6 et du document d'information CTCTID(4)/INF.2. Il a réaffirmé le rôle important du tourisme dans le développement socioéconomique des pays d'Asie et du Pacifique, constatant qu'il était devenu une

/...

source essentielle de devises pour beaucoup de pays de la région. Il a noté que le tourisme pouvait être un outil efficace de développement durable, contribuer à réduire la pauvreté, à créer des emplois et à rendre la répartition du revenu plus équitable. Il a noté que le Sommet mondial sur le développement durable, tenu à Johannesburg en 2002, avait souligné l'importance du développement touristique viable et que le plan d'application adopté par le Sommet contenait des mesures d'encouragement au développement rationnel du tourisme. Il a souligné que le tourisme devait continuer à occuper un rang de priorité élevé dans le programme de travail et a demandé au secrétariat d'intensifier ses activités dans ce secteur.

61. Notant que le Plan d'action pour un développement touristique viable dans la région de l'Asie et du Pacifique formait un cadre complet pour renforcer les capacités nationales et encourager la coopération régionale, le Comité s'est déclaré résolument favorable au Plan d'action et a réaffirmé son engagement envers son exécution. Il a relevé avec satisfaction que de nombreux pays et organisations internationales avaient pris d'importantes initiatives au sujet de l'exécution du Plan, comme le document l'indiquait.

62. Il a noté, en particulier, que la plupart des pays de la région avaient adopté la notion de développement touristique viable et a encouragé toutes les parties concernées à participer activement au processus. Les initiatives prises portaient sur l'établissement de plans directeurs du tourisme, centrés spécialement sur l'écotourisme. Beaucoup de pays mentionnaient également des programmes exécutés dans le domaine de la valorisation des ressources humaines du secteur touristique. Les autres initiatives signalées comprenaient notamment: a) la définition de stratégies nationales pour l'écotourisme au Bhoutan, b) au Cambodge, la campagne sur le thème «Visiter le Cambodge du 2003», c) la mise au point de comptes satellites du tourisme en Chine et en République islamique d'Iran, d) l'adoption de stratégies de développement touristique centré sur l'écotourisme aux Fidji, e) la campagne sur le thème «Visiter la région de la BIMST-EC en 2003», l'Inde coordonnant le programme, et la proposition concernant le développement de destinations d'écotourisme, telles que l'État d'Uttaranchal et l'écoparc national de la Vallée des fleurs dans l'Himalaya indien, f) la création, en République islamique d'Iran, d'un comité national chargé d'établir la réglementation du développement de l'écotourisme et d'un institut de formation technique à l'écotourisme, g) des programmes de sensibilisation destinés au secteur informel concerné par le tourisme à Sri Lanka, h) le développement du tourisme à base communautaire pour lutter contre la pauvreté, illustré par le projet Doi Tung dans le nord de la Thaïlande, i) l'amélioration des procédures administratives pour faciliter l'entrée des touristes en République islamique d'Iran et au Viet Nam.

63. Le Comité a noté avec satisfaction que le Réseau des instituts Asie-Pacifique d'enseignement et de formation touristiques (APETIT) fonctionnait comme un mécanisme efficace pour promouvoir la coopération en matière de valorisation des ressources humaines dans le secteur touristique. Cent trente et un établissements d'enseignement et de formation et organisations nationales du tourisme de

35 pays et zones participaient aux activités de l'APETIT. Le Comité a relevé que la volonté de coopération des membres avait fait de l'APETIT l'un des réseaux coopératifs les plus solides auxquels la CESAP était associée. Il a demandé au secrétariat de procurer son plein appui pour assurer le fonctionnement efficace de l'APETIT et a suggéré d'encourager la participation du secteur privé aux activités du Réseau.

64. Le représentant de la République islamique d'Iran a remercié les membres de l'APETIT qui avaient informé le coordonnateur de la gestion de l'information de l'APETIT de l'existence de leurs sites Web. Ceux qui ne l'avaient pas encore fait étaient priés d'informer le coordonnateur afin que leur site puisse être relié au site Web de l'APETIT.

65. Le Comité a prié le secrétariat d'agir tout particulièrement dans les domaines suivants: a) enseignement, formation et recherche concernant le développement touristique viable, b) création de capacités pour les petites et moyennes entreprises dans les domaines de la gestion du tourisme et de l'application des technologies de l'information aux activités touristiques, c) promotion de la participation communautaire au tourisme viable, d) promotion du tourisme le long des itinéraires de la Route d'Asie, du Chemin de fer transasiatique et de la Route de la soie, e) promotion de circuits touristiques bouddhistes. Il a demandé au secrétariat de continuer à favoriser le partage des données d'expérience concernant le développement touristique viable.

66. Le Comité s'est félicité du rôle actif joué par la CESAP dans les activités du Groupe de travail sur le secteur du tourisme de la sous-région Bassin du Mékong et a demandé un renforcement des activités pour développer davantage la coopération. Il a prié le secrétariat d'apporter une aide aux nouveaux groupements économiques comme la BIMST-EC et la Coopération Mékong-Gange où le tourisme constituait un domaine prioritaire de coopération. Il a pris note aussi de la suggestion d'organiser un séminaire sur les comptes satellites du tourisme.

67. Le représentant du Viet Nam a déclaré qu'un séminaire sur la gestion durable des ressources touristiques, tenu à Hanoi en septembre 2002, avait été très utile. Il a demandé au secrétariat d'organiser un programme de formation de suivi sur la préservation et la gestion des ressources touristiques. Le Comité a pris note de la demande de l'Indonésie que le secrétariat organise un séminaire régional ou sous-régional sur la gestion de la crise dans le secteur touristique, séminaire qu'elle était prête à accueillir. Les Fidji ont demandé une aide à la valorisation des ressources humaines du secteur touristique par l'intermédiaire de l'APETIT, une évaluation de l'impact économique du tourisme et un réexamen de la politique aéronautique internationale. La République islamique d'Iran a demandé à la CESAP d'organiser un atelier de formation des instructeurs du secteur hôtelier. Le Comité a noté que la Fédération de Russie, en particulier ses régions sibériennes et extrême-orientales, souhaitait être associée aux activités de la CESAP en matière de développement touristique, notamment dans le cadre de l'APETIT.

68. Le Comité a remercié le Japon pour l'appui financier apporté de façon permanente aux activités touristiques. Il a constaté avec satisfaction que de nombreuses activités avaient été exécutées récemment à l'aide de financements provenant du Fonds de coopération Japon/CESAP.

69. Le Comité a pris note avec intérêt des initiatives récentes de l'OACI dans le domaine des transports aériens. Il a constaté avec satisfaction que l'OACI examinerait la possibilité de tenir une consultation avec les Fidji sur les conséquences de la libéralisation de l'aviation.

E. Exécution du programme de travail pour 2002-2003

(Point 6 de l'ordre du jour)

70. Le Comité a été saisi du document E/ESCAP/CTCTID(4)/7 et du document d'information CTCTID(4)/INF.3. Il s'est déclaré satisfait de la présentation générale et de l'analyse de l'exécution du programme de travail ainsi que des réalisations accomplies par l'exécution des activités et des projets relevant du sous-programme 6: Transports, communications, tourisme et développement infrastructurel.

71. Il a exprimé sa satisfaction au sujet des progrès dans l'exécution du programme de travail réaligné pour 2002-2003. Il a constaté, en s'en félicitant, qu'après réalignement, le programme de travail était mieux ciblé et correspondait au thème de la gestion de la mondialisation.

72. Notant les progrès faits jusqu'alors, le Comité a exprimé son plein appui aux activités pour la période biennale 2002-2003 visant à promouvoir le développement durable des transports et du tourisme dans la région. Il a aussi mis en relief les activités concernant les ports et les transports maritimes, la facilitation et la logistique, le projet DITTA, la participation du secteur privé, la sécurité, la rédaction de l'étude sur l'évolution du secteur des transports et la compilation du rapport statistique.

73. Il a souligné l'importance des activités de diffusion de l'information sur le Web en notant avec satisfaction qu'un très grand nombre de visiteurs fréquentaient régulièrement le site Web de la CESAP, à la recherche de données et d'information. Il a noté aussi, en s'en félicitant, que la plupart des publications récentes étaient accessibles en ligne et qu'elles étaient très fréquemment téléchargées. Il a invité le secrétariat à mettre à jour régulièrement l'information diffusée sur le site Web afin d'entretenir l'intérêt des usagers.

74. Le Comité a attiré l'attention sur la question de la sécurité des transports face au terrorisme. Il a demandé au secrétariat d'entreprendre une étude pour déterminer dans quelle mesure les pays membres étaient prêts à adopter le nouvel environnement de la sécurité des transports et à employer les technologies nouvelles en matière d'information concernant les passagers et la sécurité du trafic conteneurisé.

75. Il a noté avec satisfaction que le secrétariat tiendrait un atelier national sur la conception globale et intégrée de la planification et de la définition de politiques des transports durables à Manille

du 26 au 28 novembre 2002. Il a pris note avec gratitude de l'aide apportée par l'Administration métropolitaine de Bangkok qui avait accepté de partager son expérience de la méthode participative faisant intervenir de nombreux intéressés.

76. Il s'est déclaré satisfait des rapports de collaboration entre la CESAP et l'Institut asiatique pour le développement des transports dans l'exécution du programme d'activités du secrétariat au titre du Programme d'action régional et s'est félicité que l'Institut ait obtenu récemment un statut consultatif spécial auprès de l'Organisation des Nations Unies.

77. Le représentant de l'Institut asiatique pour le développement des transports a souligné qu'il fallait arriver à mieux comprendre les rapports entre les transports et la pauvreté. Il a indiqué que l'Institut entreprenait une étude en Inde pour évaluer l'effet de réduction de la pauvreté rurale d'une grande route et a déclaré qu'un séminaire aurait lieu en 2003 pour diffuser les conclusions de l'étude. Tous les membres et membres associés et le secrétariat étaient invités à participer à ce séminaire.

F. Organisation des activités futures relatives à la gestion de la mondialisation dans le cadre du nouvel appareil de conférence de la Commission

(Point 7 de l'ordre du jour)

78. Le Comité était saisi du document E/ESCAP/CTCTID(4)/8. Il a constaté que la Commission avait créé, par sa résolution 58/1, en date du 22 mai 2002, sur la restructuration de l'appareil de conférence de la Commission, un nouvel appareil de conférence qui comprenait trois comités thématiques et leurs sous-comités sectoriels respectifs dont le Sous-Comité pour l'infrastructure et la facilitation des transports et le tourisme. Cet organe, qui aurait un rôle et des fonctions semblables à ceux du Comité actuel, ferait rapport au Comité de la gestion de la mondialisation.

79. Le Comité a noté aussi que, pour que les sous-comités puissent adapter sagement leurs priorités à l'évolution des besoins et harmoniser leurs travaux avec ceux des comités dont ils relèvent, aucun mandat distinct n'avait été établi pour les sous-comités. Les travaux des sous-comités devaient donc se fonder directement sur les dispositions pertinentes des mandats de leurs comités thématiques respectifs. Le Comité de la gestion de la mondialisation donnerait ainsi des orientations générales au Sous-Comité pour l'infrastructure et la facilitation des transports et le tourisme quant aux problèmes à examiner et les priorités à respecter afin de guider le Sous-Comité dans l'établissement de ses ordres du jour.

80. La première des réunions biennales des comités thématiques se tiendrait à une date appropriée durant le second semestre de 2003, postérieurement à la cinquante-neuvième session de la Commission, fixée provisoirement du 24 au 30 avril 2003. Le Comité a noté avec satisfaction que, comme les sous-comités devaient se réunir dans l'intervalle des sessions de leur comité thématique de tutelle, la première réunion biennale du Sous-Comité pour l'infrastructure et la facilitation des transports et le tourisme aurait probablement lieu en 2004.

81. Enfin, le Comité a noté que le rapport sur la session en cours serait soumis à la Commission en 2003.

G. Questions diverses

(Point 8 de l'ordre du jour)

82. Le Comité a exprimé sa profonde gratitude aux Gouvernements de l'Allemagne, de l'Australie, de la Chine, de la France, de l'Inde, du Japon, des Pays-Bas et de la République de Corée ainsi qu'au Programme des Nations Unies pour le développement, au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, à la Banque islamique de développement, à la Banque asiatique de développement, à l'Association japonaise pour la coopération dans les transports et à la Nippon Foundation pour leur appui précieux à l'exécution du sous-programme sur les transports, les communications, le tourisme et le développement infrastructurel. Il a invité tous les donateurs à maintenir leur appui financier et technique au sous-programme.

H. Adoption du rapport

(Point 9 de l'ordre du jour)

83. Le Comité a adopté le rapport sur sa quatrième session le 15 novembre 2002.

III. ORGANISATION DE LA RÉUNION

A. Ouverture, durée et organisation de la session

84. La quatrième session du Comité des transports, des communications, du tourisme et du développement infrastructurel a eu lieu à Bangkok du 13 au 15 novembre 2002. Elle a été déclarée ouverte par S.E. M. Nikorn Chamnong, Vice-Ministre des transports du Gouvernement thaïlandais. Le Secrétaire exécutif a fait une déclaration.

85. Le Vice-Ministre a souhaité la bienvenue aux participants et noté que la session illustrait l'importance d'une action soutenue pour maintenir l'élan du renforcement de l'infrastructure des transports de la région afin d'ouvrir l'accès aux marchés régionaux et mondiaux. Il a constaté que les transports pouvaient jouer un rôle majeur pour accélérer l'économie. Dans cette perspective, la Thaïlande étudiait la possibilité de développer les réseaux de transport asiatiques et estimait que la libre circulation des marchandises et des voyageurs favoriserait et faciliterait les courants d'échanges commerciaux, d'investissements et de tourisme, tout en contribuant à une plus forte intégration économique dans la région.

86. La Thaïlande donnait un rang de priorité élevé au développement du transport intermodal international. Elle cherchait spécialement à appliquer des mesures de facilitation du commerce et des transports pour augmenter les échanges commerciaux et les flux d'investissements transfrontaliers avec les autres pays de la région comme en témoignaient les nombreux accords conclus dans les dix dernières années.

87. Le Vice-Ministre a déclaré que la Thaïlande mesurait pleinement l'importance des activités régionales pour la réalisation de ses objectifs nationaux. Il a exprimé de nouveau l'attachement de son pays et son soutien à la Déclaration de Séoul sur le développement de l'infrastructure en Asie et dans le Pacifique, y compris la phase II du Programme d'action régional (2002-2006). Il a aussi remercié la CESAP de l'aide considérable qu'elle procurait aux pays de la région, dont la Thaïlande, particulièrement dans le contexte du projet DITTA.

88. Soulignant que la sécurité routière était un problème de premier ordre, le Vice-Ministre a déclaré que son Gouvernement attachait une grande importance aux politiques de sécurité routière. Il a invité les autres États membres à coopérer aux échelons régional et sous-régional et prié la CESAP de poursuivre son aide aux pays de la région par la coordination et la promotion du partage de l'information et des données d'expérience dans ce domaine majeur.

89. La Thaïlande considérait le tourisme comme une des principales sources du bien-être économique et social du pays et appuyait pleinement l'engagement de la CESAP en faveur de la promotion du tourisme de manière intégrée et écologiquement rationnelle. Le Vice-Ministre a réaffirmé que son pays soutenait le Plan d'action pour le développement d'un tourisme viable dans la région de l'Asie du Pacifique.

90. En conclusion, le Vice-Ministre a déclaré que la Thaïlande était prête à coopérer avec les autres pays de la région pour promouvoir la durabilité du développement des transports et du tourisme. En jouant un rôle central dans l'élaboration d'une conception régionale du développement des transports, des communications, du tourisme et de l'infrastructure, la CESAP créait un cadre dans lequel la Thaïlande et les autres pays de la région pouvaient se développer et prospérer.

91. Le Secrétaire exécutif a remercié le Vice-Ministre des transports du Gouvernement thaïlandais d'avoir ouvert la session. Il a exprimé aussi ses remerciements à tous les gouvernements et organismes donateurs pour leur soutien constant et précieux. Il a déclaré qu'il se réjouissait de la perspective de travailler plus étroitement avec eux et avec les autres partenaires de développement, à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies, et y compris le secteur privé.

92. La mondialisation avait accentué le besoin d'une plus grande efficacité et d'une plus grande intégration de tous les modes de transport dans toute la région. La Déclaration de Séoul donnait à la CESAP la mission d'aider les pays de la région en facilitant le développement de réseaux de transport intégrés compte tenu du rôle fondamental joué par les transports dans les stratégies de réduction de la pauvreté et compte tenu de la nécessité de protéger l'environnement et la santé humaine. Une attention particulière était consacrée aux problèmes de transport rencontrés spécialement par les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les pays insulaires en développement et par les pays à économie en transition ainsi que par les catégories socialement et économiquement défavorisées.

93. Le Secrétaire exécutif a invité tous les États membres à participer activement à l'exécution du Programme d'action régional. Cependant, comme le Programme était conçu pour soutenir les mesures prises au niveau national, il incombait aux États membres d'établir des plans et des stratégies conformes à leurs priorités et à leur situation nationales. La CESAP, pour sa part, était prête à appuyer leurs efforts pour tirer efficacement parti des possibilités et pour régler les problèmes dans le secteur des transports.

94. Les gouvernements de la région et la CESAP reconnaissaient à juste titre que le secteur du tourisme procurait une grande part du revenu national et des recettes en devises.

95. Au sujet de l'ordre du jour de la session, le Secrétaire exécutif a invité le Comité à examiner soigneusement l'analyse du secrétariat et à adopter les mesures qui répondaient aux besoins des gouvernements et des populations.

96. En conclusion, le Secrétaire exécutif a informé brièvement le Comité des mesures de revitalisation de la CESAP qui avaient entraîné la création de trois comités thématiques et de leurs sous-comités respectifs, dont le Sous-Comité pour l'infrastructure et la facilitation des transports et le tourisme qui aura un rôle et des fonctions semblables à celles du Comité actuel et qui fera rapport au Comité de la gestion de la mondialisation. Il s'est déclaré certain que les mesures prises mettraient la CESAP mieux à même de répondre plus efficacement et plus concrètement aux besoins de ses membres et membres associés.

B. Participation

97. Les représentants des membres et membres associés ci-après étaient présents: Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Fédération de Russie, Fidji, France, Géorgie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Kazakhstan, Mongolie, Népal, Pays-Bas, Pakistan, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Turquie et Viet Nam.

98. Un fonctionnaire représentant la Commission économique pour l'Europe était présent.

99. Les représentants des organismes et institutions spécialisées des Nations Unies suivants étaient présents: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Organisation de l'aviation civile internationale, Union postale universelle et Union internationale des télécommunications.

100. Les organisations intergouvernementales et non gouvernementales ci-après étaient présentes en qualité d'observateurs: Télécommunauté Asie-Pacifique, Organisation de coopération économique, Association de tourisme du Pacifique-Asie, Réseau régional des autorités locales pour la gestion des établissements humains, Institut asiatique pour le développement des transports, Fédération des

associations de transitaires de l'ASEAN et Fédération internationale des associations de transitaires et assimilés. Des observateurs des entités suivantes étaient présents également: Association des conseils des chargeurs du Bangladesh, de l'Inde, du Pakistan et de Sri Lanka, Institut de recherches économiques de l'Asie du Nord-Est, Institut coréen de recherches ferroviaires, Institut coréen des transports, Association des armateurs thaïlandais et CPCS Transcom.

C. Élection du bureau

101. Le Comité a élu S.E. M. Oleg Skvortsov (Fédération de Russie) Président, M. Ju Chengzhi (Chine), M. Napolioni Masirewa (Fidji), M. M. Susiriwardana (Sri Lanka), S.A.R. le Prince Sosowath Chivannariddh (Cambodge) et M. Vongchai Jarernswan (Thaïlande) Vice-Présidents, et M. George D. Esguerra (Philippines) Rapporteur.

D. Ordre du jour

102. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Élection du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Application du Programme d'action régional pour la phase II (2002-2006) du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique.
5. Grandes questions concernant les transports, les communications, le tourisme et le développement infrastructurel:
 - a) Projet relatif au développement des infrastructures de transport terrestre en Asie;
 - b) Intégration et facilitation des transports dans la région de la CESAP;
 - c) Plan d'action pour un développement touristique viable dans la région de l'Asie et du Pacifique (1999-2005);
 - d) Renforcement du Réseau des instituts Asie-Pacifique d'enseignement et de formation touristiques.
6. Planification et exécution du programme: exécution du programme de travail pour 2002-2003.
7. Organisation des activités futures relatives à la gestion de la mondialisation dans le cadre du nouvel appareil de conférence de la Commission.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport.

Annexe

LISTE DES DOCUMENTS

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/ESCAP/CTCTID(4)/L.1/Rev.1	Ordre du jour provisoire	3
E/ESCAP/CTCTID(4)/L.2/Rev.1	Ordre du jour provisoire annoté	3
E/ESCAP/CTCTID(4)/1	Application du Programme d'action régional pour la phase II (2002-2006) du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique	4
E/ESCAP/CTCTID(4)/2	Développement des infrastructures de transport terrestre en Asie	5 a)
E/ESCAP/CTCTID(4)/3	Rapport de la Réunion d'experts sur le développement du réseau de la Route d'Asie (Bangkok, 8-10 mai 2002)	5 a)
E/ESCAP/CTCTID(4)/4	Intégration et facilitation des transports dans la région de la CESAP	5 b)
E/ESCAP/CTCTID(4)/5	Plan d'action pour un développement touristique viable dans la région de l'Asie et du Pacifique (1999-2005)	5 c)
E/ESCAP/CTCTID(4)/6	Renforcement du Réseau des instituts Asie-Pacifique d'enseignement et de formation touristiques	5 d)
E/ESCAP/CTCTID(4)/7	Planification et exécution du programme: exécution du programme de travail pour 2002-2003	6
E/ESCAP/CTCTID(4)/8	Organisation des activités futures relatives à la gestion de la mondialisation dans le cadre du nouvel appareil de conférence de la Commission	7
CTCTID(4)/INF.1	Statistical abstract of transport in Asia and the Pacific 2002: preparatory draft	4
CTCTID(4)/INF.2	Reports on the progress of implementation of the Plan of Action for Sustainable Tourism Development in the Asian and the Pacific Region	5 c)
CTCTID(4)/INF.3	Status of implementation of the programme of work for the biennium 2002-2003	6

- - - - -